

THE SANCTUARY GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 139 733 euros
Siège social : 33 boulevard Saint Martin, 75003 PARIS
793 052 499 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AVRIL 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -1 723 807 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -1 723 807 euros

Report à nouveau antérieur : -1 794 939 euros

Affectation au compte « **report à nouveau** », s'élevant ainsi à -3 518 746 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 avril 2025

Cette résolution est adoptée à la majorité par 139 733 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Pour La Présidente
Société SANCTUARY CAPITAL
Renaud NATAF

Signé par Renaud NATAF
Le 24 avr. 2026

Signed with doc_WqG8
Universign tx_kZ5Lv6W63mBW

SAS THE SANCTUARY GROUP

Numéro SIRET : **79305249900084**

33 Boulevard Saint Martin

75003 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifiés Conformes
Pour La Présidente
Société SANCTUARY CAPITAL
Renaud NATAF

Signé par Renaud NATAF
Le 24 avr. 2026

Signed with doc_a0Lq
tx_kZ5Lv6W63mBW
Universign

Siège social

15, rue de la bonne rencontre
77860 QUINCY-VOISINS
RCS MEAUX 415 079 557 00047
Tél. : 01 70 61 00 80

Moustiers Sainte Marie

Rue Olérys - BP4
04360 MOUSTIERS SAINTE MARIE
RCS MANOSQUE 415 079 557 00039
Tél. : 04 92 74 66 09

Champigny

113 av. Général de Gaulle
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
RCS CRÉTEIL 415 079 557
Tél. : 01 43 97 28 54

AUDIT & STRATEGY SERVICE CONSEIL

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris et de Marseille et de commissariat
aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Paris
Sarl au capital de 72.000 € / TVA FR19 415 079 557

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	117 431	53 323	64 108	85 794
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 250	2 250		176
	Fonds commercial (1)	35 000	15 174	19 826	22 326
	Autres immobilisations incorporelles	37 341	12 699	24 642	26 420
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	5 559 823	1 722 750	3 837 073	4 146 586
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 050 438	441 282	609 156	628 270
	Autres immobilisations corporelles	1 576 509	767 862	808 647	852 835
	Immobilisations en cours	2 892		2 892	132 046
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	165 303		165 303	164 302
	Créances rattachées à des participations	155 614		155 614	380 092
	Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	711 160		711 160	713 445
TOTAL (II)		9 423 762	3 015 339	6 408 423	7 162 293
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	90 219		90 219	12 308
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	589 317	110 523	478 794	404 776
	Autres créances	158 011		158 011	236 714
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 124 469		2 124 469	1 976 887
	Charges constatées d'avance	163 728		163 728	136 708
	TOTAL (III)	3 125 743	110 523	3 015 220	2 767 393
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	91 421		91 421	114 109
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		12 640 926	3 125 862	9 515 064	10 043 795
(1) dont droit au bail				10 000	10 000
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				155 614	380 092
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	139 733	139 733
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	18 500	18 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		39 793
	Report à nouveau	(1 794 939)	
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	(1 723 807)	(1 834 732)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(3 360 512)	(1 636 706)
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	810 646	483 956
	Provisions pour charges	1 080	
	Total des provisions	811 726	483 956
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	3 717 430	5 717 430
	Autres emprunts obligataires	2 500 000	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 990 819	3 735 307
	Emprunts et dettes financières divers (3)	354 841	245 150
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	475 047	774 974
	Dettes fiscales et sociales	298 772	261 476
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 310 220	9 349
	Produits constatés d'avance (1)	416 721	452 857
	Total des dettes	12 063 850	11 196 544
TOTAL PASSIF	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 515 064	10 043 795
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 723 806,51)	(1 834 732,04)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 941 299	2 513 473
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	96 226		96 226	89 415
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	7 974 323		7 974 323	5 531 813
	Montant net du chiffre d'affaires	8 070 549		8 070 549	5 621 228
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			85 000	123 500
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				29 741
	Autres produits			4 867	1 847
	Total des produits d'exploitation (1)			8 160 416	5 776 316
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			43 752	23 955
	Variation de stock				35 659
	Achats de matières et autres approvisionnements			137 704	81 736
	Variation de stock			(77 911)	(12 308)
	Autres achats et charges externes			5 181 689	3 789 267
	Impôts, taxes et versements assimilés			83 647	45 379
	Salaires et traitements			2 181 793	1 930 107
	Charges sociales du personnel			495 991	477 014
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			856 545	590 613
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			104 106	6 417
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			38 526	12 554
	Total des charges d'exploitation (2)			9 045 843	6 980 394
RESULTAT D'EXPLOITATION				(885 427)	(1 204 078)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(885 427)	(1 204 078)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	33 905	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		27 728
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 688	107 301
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		2 509
	Différences positives de change	368	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		63 961	137 538
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	326 690	413 763
	Intérêts et charges assimilées (4)	552 610	276 830
	Différences négatives de change	715	2 203
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		880 015	692 796
RESULTAT FINANCIER		(816 054)	(555 258)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 701 481)	(1 759 335)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	543 625	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	543 625	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 228	5 106
	Sur opérations en capital	540 034	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 768	71 371
	Total des charges exceptionnelles	567 030	76 477
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(23 406)	(76 477)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(1 080)	(1 080)
TOTAL DES PRODUITS		8 768 001	5 913 855
TOTAL DES CHARGES		10 491 808	7 748 587
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 723 807)	(1 834 732)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 9 515 064 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 8 768 001 euros et un total charges de 10 491 808 euros, dégageant ainsi un résultat de -1 723 807 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2024-03 du 5 juin 2014, à jour des règlements le modifiant et applicables au 31/12/2024
- les articles L.123-12 à L.123-28 du Code de Commerce

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

Règles et Méthodes Comptables

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Prime de remboursement sur emprunt obligataire

Les obligations émises par la société prévoient une prime de remboursement en cas de non-conversion des actions à l'échéance. Lorsque que la probabilité de non-conversion et donc de remboursement des obligations est élevé, le montant de la prime de non-conversion fait l'objet d'une provision pour risques et charges déterminée au prorata temporis de la durée de l'emprunt. A défaut, le montant de la prime de non conversion est indiquée en engagement hors bilan.

Une provision pour risque de paiement de la prime de non conversion a été constatée dans les comptes pour un montant de 762 438,05 €.

Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunt sont repartis linéairement sur la durée de l'emprunt. Ainsi, les frais d'émission sont transférés en charges à répartir et une dotation de charges à répartir est constatée à la clôture de chaque exercice.

Frais pour l'obtention de nouveaux locaux

Les honoraires versés à des intermédiaires et les commissions d'agent immobiliers pour la recherche de locaux professionnels ayant permis la signature d'un bail commercial sont étalés sur la durée desdits baux.

Au 31 décembre 2024, le montant global des charges constatées d'avance sur ces frais s'élève à 119 702 €.

Fonds de commerce

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 2 849 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2024
- o Taux d'actualisation : 3.25 %
- o Méthode de calcul : ANC 2021
- o Convention collective : Sport
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- o Table de mortalité : INSEE 2017-2019 - donnees def.
- o Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 64 ans
- o Progression de salaires : 2 %
- o Taux de rotation : Faible
- o Taux de charges sociales patronales : Cadre 35 % / Non cadre 20 %

Règles et Méthodes Comptables

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Faits majeurs de l'exercice

Nouveaux établissements

Au cours de l'exercice la société a ouvert un nouvel établissement :

- un local commercial en cours d'aménagement pour un second studio Space

Différents sites

- **Siège social :**
 - 33 boulevard Saint Martin à Paris
- **Enseignes AQUA BY :**
 - Réaumur : 82 rue Notre Dame de Nazareth, 75003 Paris
 - Charonne : 4 rue Jules Vallès, 75011 Paris
 - Bastille : 21 rue du Faubourg St Antoine, 75011 Paris
 - Boulogne : 28 rue du Fief, 92100 Boulogne-Billancourt
- **Enseigne LE CERCLE :**
 - 6 rue de Clignancourt, 75018 Paris
 - 60 rue de Quincampoix, 75004 Paris
 - 28 B rue Popincourt, 75011 Paris
- **Enseigne POSES :**
 - 29 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris
- **Enseigne DECIBEL :**
 - 60 rue de Quincampoix, 75004 Paris
- **Enseigne SPACE:**
 - 6 rue de l'Echiquier, 75010 Paris
 - 151 rue du Faubourg Saint Antoine, 75011 Paris
- **Enseigne DRIP :**
 - 29 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris
 - 50 rue de Monceau, 75008 Paris
- **Balnkhisserie :**
 - 72 rue de la Fraternité 93230 Romainville

Opérations portant sur les obligations

Au cours de l'exercice, la société a procédé aux opérations suivantes :

- Emission de diverses obligations simples pour un montant nominal de 500.000 €.

Opérations de financement

Au 1er octobre 2024, un avenant a été conclu avec la société GYMLIB, qui met en relation les consommateurs et la société THE SANCTUARY GROUP.

Règles et Méthodes Comptables

La société GYMLIB a consenti a une avance de trésorerie de 1 500 000 € qui sera remboursé par compensation au terme de chaque mois.
Aucun versement d'intérêt n'est prévu dans le contrat.

Frais d'établissement

	31/12/2024	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement		64 108	
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL		64 108	

Les frais d'établissement sont inscrits à l'actif et sont amortis sur une durée de 5 ans.

Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	25 000	FDC - 21, rue du Fbg St Antoine - PARIS
TOTAL	25 000	

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	117 431					117 431
	Autres	74 591					74 591
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	192 022					192 022
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	5 442 998		260 728		143 903	5 559 823
	Instal technique, matériel outillage industriels	877 463		174 812		1 836	1 050 438
	Instal., agencement, aménagement divers	1 273 707		222 257		61 673	1 434 291
	Matériel de transport	38 325					38 325
	Matériel de bureau, mobilier	100 277		3 616			103 893
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	132 046		2 892		132 046	2 892
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 864 815		664 304		339 458	8 189 661
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	544 394		731 633		955 110	320 917
	Autres titres immobilisés	10 000					10 000
	Prêts et autres immobilisations financières	713 445		16 465		18 750	711 160
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 267 839		748 098		973 860	1 042 078
TOTAL		9 324 677		1 412 402		1 313 318	9 423 762

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	31 637	21 686		53 323
	Fonds commercial	12 674	2 500		15 174
	Autres immobilisations incorporelles	12 995	1 954		14 949
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 306	26 140		83 446
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 296 411	427 084	746	1 722 750
	Instal technique, matériel outillage industriels	249 193	192 089		441 282
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	471 865	184 846	3 590	653 120
	Matériel de transport	27 249	9 566		36 816
	Matériel de bureau, mobilier	60 360	17 566		77 926
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 105 078	831 151	4 337	2 931 893
TOTAL		2 162 384	857 291	4 337	3 015 339

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	155 614	155 614	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	711 160		711 160
	Clients douteux ou litigieux	7 700	7 700	
	Autres créances clients	581 617	581 617	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	187	187	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 195	4 195	
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 413	42 413	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	7 000	7 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	104 216	104 216	
	Charges constatées d'avances	163 728	163 728	
	TOTAL DES CREANCES	1 777 830	1 066 669	711 160
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	3 717 430		3 717 430	
	Autres emprunts obligataires (1)	2 500 000	1 230 931	1 269 069	
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 990 819	917 904	1 927 082	145 833
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	282 922	219 786	63 136	
	Fournisseurs et comptes rattachés	475 047	475 047		
	Personnel et comptes rattachés	52 340	52 340		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 281	91 281		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	138 950	138 950		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 201	16 201		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	71 920	71 920		
	Autres dettes	1 310 220	1 310 220		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	416 721	416 721		
	TOTAL DES DETTES	12 063 850	4 941 299	6 976 717	145 833
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		755 545			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		66 256			

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	48 208			48 208
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts		1 080		1 080
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	435 748	326 690		762 438
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	483 956	327 770		811 726
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 417	104 106		110 523
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 417	104 106		110 523
TOTAL GENERAL		490 373	431 876		922 249
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			104 106 326 690 1 080		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

La ligne "Autres" correspond aux provisions pour risque de paiement de la prime de non-conversion de l'emprunt obligataire de la société.

Dans le cadre d'un litige avec un fournisseur, une provision pour risque de 50% a été constatée.

RN

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2024
VALEUR D'ORIGINE					197 023	197 023
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				88 545	88 545
	Redevances Exercice				32 218	32 218
	TOTAL				120 763	120 763
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				24 517	24 517
	entre 1 et 5 ans				55 883	55 883
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				80 400	80 400
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				167	167
	entre 1 et 5 ans				6 194	6 194
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				6 361	6 361
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		139 733,00	1,0000	139 733,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		139 733,00	1,0000	139 733,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	139 733				139 733
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	18 500				18 500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	39 793			(39 793)	
Report à nouveau		(1 834 732)		39 793	(1 794 939)
Résultat de l'exercice	(1 834 732)	1 834 732		(1 723 807)	(1 723 807)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(1 636 706)			(1 723 807)	(3 360 512)

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (1 636 706)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (1 636 706)

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (1 723 807)

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		120 220
Autres créances clients CLIENTS FACT. A ETABLIR	107 458	107 458
Autres créances FOURNIS.RRR A OBTENIR ET AT PRODUITS A RECEVOIR	5 763 7 000	12 763

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		255 054
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	88 314	88 314
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FNP	66 602	66 602
Dettes fiscales et sociales DETTE PROVIS. CONGES PAYES CHARGES SUR CONGES A PAYER IMPOTS ET TAXES A PAYER TAXE D'APPRENTISSAGE FORMATION PRO CONTINUE	52 328 20 932 6 000 1 156 5 364	85 780
Autres dettes CLIENTS RRR&AV.A ACCORDER	14 357	14 357

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			416 721
Séances et abonnements vendus non utilisés au 31/12/2022		416 721	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			416 721

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		163 728	163 728
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			163 728

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2024
Charges à répartir sur plusieurs exercices		114 109		22 688	91 421
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts		114 109		22 688	91 421
Charges à étaler					

Les frais d'émission des emprunts obligataires ont été constatés en augmentation des charges à répartir pour 40.700 €. Ces frais sont répartis sur la durée des emprunts.

Effectif moyen

	31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	17	
	Professions intermédiaires		
	Employés	70	
	Ouvriers		
	TOTAL	87	

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Nantissement du fonds de commerce en garantie et/ou en garantie complémentaire de différents emprunts. Les dettes bancaires sont de : Un dépôt de garantie a été versé à BPIFRANCE en garantie pour 25.000 €			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		86 761	
		86 761	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de fin de carrière		2 849	
		2 849	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		89 610	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Annexe au Bilan

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

En date du 30 juin 2021, la collectivité des associés a décidée d'émettre et d'attribuer à titre gratuit 1.100 BSPCE donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire au prix de 27,03 € au profit de deux salariés pour 925 BSPCE et 175 BSPCE. Un des salarié concerné a quitté la société le 31 mars 2022 et n'a pas exercé ses 175 BSPCE dans le délai imparti.

Au 31 décembre 2023, les 925 BSPCE restants n'avaient pas été exercés.

En date du 6 décembre 2022, la collectivité des associés a délégué au Président la compétence à l'effet d'émettre et d'attribuer à titre gratuit 4.321 BSPCE donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire. Au 31 décembre 2023, le Président n'avait pas fait usage de cette délégation de compétence.

Ainsi, l'augmentation de capital potentiel est de 925 actions à un prix de 27,03 euros représentant un montant global de 25002,75 euros incluant la prime.

OC Fast

Au cours de l'exercice 2021, la société à émise 400.000 obligations de 1 € de valeur nominale à échéance au 15 septembre 2027 avec possibilité de conversion à raison d'une action ordinaire de catégorie A en échange d'une obligation.

Obligations convertibles en actions (OCA)

En date du 4 août 2022, la collectivité des associés a décidée d'émettre les emprunts obligataires suivants :

- OCA de 1 505 000 € par voie d'émission de 150 500 OCA convertibles en actions A' (augmentation de capital qui résulterait de la conversion : 26 088 €)
- OCA de 900 000 € par voie d'émission de 90 000 OCA convertibles en actions A' (augmentation de capital qui résulterait de la conversion : 15 600 €)
- Au 23/12/2022, 25 500 OCA ont été converties en 4 420 actions A'.

En date du 6 décembre 2022, la collectivité des associés a décidée d'émettre les emprunts obligataires suivants :

- OCA de 788 330 € par voie d'émission de 78 833 OCA convertibles en actions A' (augmentation de capital qui résulterait de la conversion : 13 664 €)
- OCA de 379 100 € par voie d'émission de 37 910 OCA convertibles en actions A' (augmentation de capital qui résulterait de la conversion : 6 571 €)

Produits et Charges exceptionnels

au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	AUCENTUR							
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur AUCENTUR	5 748	2 605	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur AUCENTUR								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 748	2 605	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 748	2 605	100,00	100,00				



THE SANCTUARY GROUP SAS

33 boulevard Saint-Martin
75 003 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



THE SANCTUARY GROUP SAS
33 boulevard Saint-Martin
75 003 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THE SANCTUARY GROUP SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 821-94 du code de commerce (NEP 912). Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Aucentur

[SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 C.R.S Bordeaux] – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine
Tél : 05 56 97 77 76
bordeaux@aucentur.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 821-94 du code de commerce (NEP 912).

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 821-94 du code de commerce (NEP 912) permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 821-94 du code de commerce (NEP 912), le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements





ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, Signé le 29-04-2025

AUCENTUR

Commissaire aux comptes

Laurence Versaille

✓ Certified by  yousign

Laurence VERSAILLE

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine

